

# TABLE RONDE ORGANISÉE PAR L'OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DE L'ART

30 May 2024

## LES GRANDS RENDEZ-VOUS DU SNA

Chaque semaine les membres du bureau du Syndicat National des Antiquaires se réunissent et œuvrent activement à la défense de la profession.

Un agenda riche en rendez-vous avec les institutions françaises et les acteurs du Marché

## TABLE RONDE

ORGANISÉE PAR L'OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DE L'ART  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ARNAUD OSEREDCZUK

MERCREDI 29 MAI 2024 – 10h  
Ministère de la Culture – Paris 1er

---

Le SNA représenté par Mathias Ary Jan (Président), Christophe Hioco (Trésorier) tous deux représentants permanents du SNA, accompagnés à cette occasion par Antonia Eberwein (Vice-Présidente), ont été conviés ce mercredi 29 mai, à une réunion organisée par l'Observatoire du Marché de l'Art \*, aux côtés des organisations professionnelles du marché de l'art et des institutions françaises.

Il était essentiel que le SNA inscrive à l'ordre du jour de la réunion de ce jour, le sujet de l'importation des biens culturels qui sera mise en application à partir du 28 juin 2025, et qui est l'un des grands sujets alarmant de la profession.

Les membres du SNA ont exposé leurs préoccupations majeures résultant de l'application de ce règlement et des conséquences qui en résulteraient sur le développement du marché français avec les risques de délocalisation des activités concernées vers Londres.

Sans surprise, d'autres acteurs du marché de l'art présents à cette réunion, ont relayé les préoccupations du Syndicat National des Antiquaires.

La prochaine étape du SNA est de travailler étroitement avec le ministère de la Culture afin qu'il puisse relayer nos points de réflexion et de travail sur ce sujet au niveau européen.

\* L'Observatoire du Marché de l'Art :

Présidé par Arnaud Oseredczuk, cet Observatoire, créé en décembre à l'initiative du ministre chargé de la culture est un organisme devenu essentiel pour les échanges entre le gouvernement et les professionnels du marché de l'art.

Cette instance réunit à la fois les représentants des principales organisations du marché de l'art français (maisons de ventes, commissaires-priseurs judiciaires, experts, galeristes, antiquaires, libraires, numismates...) et des représentants des services de l'Etat concernés par le secteur des biens culturels (culture, police et gendarmerie, douanes, justice).